



Compte rendu de la réunion du comité directeur du 11 Décembre 2018 à MER (41)

Le président Claude Rouzier ouvre la séance à 14H00

sont présents :	S.Barnault	M.Baucher	D.Boisseau	M.Bouat
	R.Bouat	JP.Chauveau	R.Daudin	G. Guillet
	B.Grosjean	JC. Hénault	J.C.Pereira	M.C.Petit
	G.Mousset	P. Ragache	C. Rouzier	

Absents excusés : E. Barnault (pouvoir S. Barnault)

Absent non excusé : D.Prieur

Les comités départementaux sont représentés par :

L.M. PAULIN (18) P . RAGACHE (28) M.J. DUBOEL (37)

JM. BERTIN (41) B. GROSJEAN (45)

R. CHEVY (36) Excusé

Invités : Roland THEBAULT pour Villes et Territoires cyclables , et Sylvie DAHURON pour la commission Tourisme .

Remerciements aux cyclos de A.M.O Mer et leur président Hubert Dominique pour nous accueillir au sein de leurs locaux .

1- ACCUEIL DE LA NOUVELLE ÉLUE AU COMITE DIRECTEUR

- Nous souhaitons la bienvenue à Martine Baucher élue lors de l'AG à Romorantin – Lanthenay .
Martine fait partie de la commission « Challenge » et travaillera également à la commission « Tourisme » .

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 06 OCTOBRE 2018

Compte rendu approuvé à l'unanimité des votes .

Valentin Vincent reste responsable du prochain stage initiateur mais le DRF reprend la main .

3 – BILAN FINANCIER

* Gérard Guillet notre trésorier nous informe avoir reçu le 25 Octobre , une facture du Codep 41 concernant le VI à La Rochelle pour un montant de 150€ , sans aucune autre explication . Il a répondu qu'il ne comprenait pas le pourquoi de cette demande et que le Coreg avait déjà offert le pique -nique du vendredi pour la somme de 195€ . A ce jour , l'annulation de la facture n' a pas été envoyée par le Codep 41 .

* Frais kilométriques : actuellement à 0,25 € le km . Lors de la vérification des comptes 2018 , les censeurs aux comptes ont conseillé de penser à l'augmentation du montant des frais kilométriques jusqu'à hauteur de 0,35 € . A savoir qu'en 2018 , pour une distance < à 5000 kms , le barème des impôts va de 0, 41 à 0,595 € le km en fonction de la puissance de la voiture .

Nous procédons au vote pour le tarif de 0,30 € : 8 « abstentions » et 6 « pour » .

Le tarif passera donc à 0,30 € à compter du 1^{er} Janvier 2019 .

* Le coût de l'Assemblée Générale à Romorantin-Lanthenay est de 493,63 € . (Location de la salle : 393,60 € , le café et le complément pour le vin d'honneur : 75,03€ et un repas à 25 €) .

* Logiciel de trésorerie :

Suite au problème rencontré avec l'ancien logiciel , la trésorerie du Coreg est passée sur « [BasiCompta®](#) » , logiciel créé par le CDOS 86 et développé par Application Web pour Associations .

[BasiCompta®](#) est accessible en ligne avec près de 3500 utilisateurs actuellement .

Pour plus de sécurité du système , il y a deux serveurs : à Poitiers et à Reims .

Gérard Guillet a suivi une formation de 3 heures , le coût est de 60 € /an , à régler au CDOS 37 .

La Coreg passe ainsi d'une trésorerie associative à une comptabilité associative / c'est à dire : un compte de résultat un peu spartiate , mais l'utilisation de la comptabilité analytique permettra de détailler les actions .

* Subventions :

- Conseil régional : dossier commenté lors de la dernière réunion . Le montant total qui nous a été attribué est de 13500 € soit 4500 € annuels pour les 3 ans à venir . A nous tous de travailler et de rendre compte de l'utilisation .

- Aide sur actions : une demande d'aide sur actions a été adressée à la FFCT le 23 Novembre pour l'organisation du CRER , montant demandé : 750 € .

- CROS : nous avons répondu à l'appel à projet du CROS . Le montant demandé est de 1500 € pour l'action « Egalités Hommes/ Femmes dans la pratique sportive » . Le dossier a été envoyé le 06 Décembre . (Résultat attendu courant Janvier 2019) .

* Principaux mouvements depuis la dernière réunion :

Les recettes :

- PLJ Semaine Jeunes : 3128,40 €

- PLJ Concentration Jeunes : 270 € et 50 % de la subvention du Conseil Régional : 2250 € .

Les dépenses :

- Gestion courante (RAS)

* Gérard Guillet adressera à tout le Codir la feuille de remboursement de frais réactualisée . A charge des responsables de commissions de la diffuser à leurs membres . Il ne veut plus voir de feuilles datant d'un autre siècle .

Il répète également que les chèques doivent être libellés à l'ordre du « **COREG CentreVal de Loire FFCT** » .

4- Débriefing AG Coreg 18 Novembre à Romorantin-Lanthenay

* Le « timing » bien respecté

* La présentation de la commission formation a été éludée , nous aurions dû l'annoncer .

* Même si les questions prennent du temps , il est décidé de conserver en l'état et ne pas donner les réponses via le site .

* Bureau de vote : il faut absolument 2 personnes par département et rappeler les procédures de vote pour les mandats .

* Mauvaise lisibilité du rétro-projecteur sur le mur

* Il faut impérativement disposer de la salle la veille et non comme ici le matin même

* Les récompenses nationales remises à l'AG du Coreg sont un peu dévalorisées . Les récipiendaires nationaux sont bien cités à l'Ag de la Fédération , mais pour des gains de temps et financier , les récompenses sont déléguées aux Coreg .

Les textes en hommage aux récipiendaires ainsi que le prix Charles Antonin seront publiés sur le site .

* La ligue a été créée en 1952 avec la première Assemblée Générale cette année là . Nous sommes à la 57ème Assemblée Générale et non pas à la 53ème . Il y a eu quelques erreurs entre les années 2011 et 2015 où les 49ème et 50ème AG sont revenues plusieurs fois .

Notre président demande que les comptes rendus des 10 dernières années apparaissent sur le site internet .

* Le texte du président ,Claude Rouzier , lors de la remise de sa médaille d'or à Jacques Lacroix , sera également mis sur le site internet Centre-Val de Loire .

*René Daudin trouve regrettable que les décès de Samuel Neulet et de Jacques Langrognet ne soient pas mentionnés dans le paragraphe « Minute de mémoire » du compte rendu . Il sera donc modifié .

* Il n'y a toujours pas de salle pour l'Assemblée Générale de l'année prochaine qui devrait se tenir dans le Loiret .

5 – CALENDRIER 2019

Voici le calendrier des réunions du comité directeur pour l'année 2019 :

* 4 réunions sont programmées :

- Le 23 Février à Nouan le Fuzelier (41)

- Le 14 Mai à St Jean de la Ruelle (45)

- Le 17 Septembre à Aubigny sur Nère (18)

- Le 12 Octobre à St Jean de la Ruelle (45)

6 – CALENDRIER DES FORMATIONS

Tableau en pièce jointe .

- Attention ,il manque un responsable pédagogique du stage Sécurité/Santé du 07 Avril à Parçay Meslay (37) .

- Partenariat du stage « Moniteur » avec l'Ile de France .

* Gestion des éducateurs : nouveautés en 2019 :

- La qualification des éducateurs reste valide , sous réserve de la fourniture d'un rapport d'activités annuel , pendant 5 ans .

- La fourniture d'un rapport d'activités par chaque éducateur est maintenant obligatoire tous les ans .

- Les initiateurs-club doivent le renvoyer à leur DRF . Les moniteurs fédéraux doivent le renvoyer en même temps à leur DRF et à la CNF . Il reste facultatif pour les animateurs-club .

- Une journée des éducateurs doit être mise en place chaque année dans les Coreg . Cela correspond à notre séminaire régional de la formation . Il comptera comme ré-actualisation (on ne dit plus « remise à niveau » ou « recyclage ») avec le rapport d'activités pour les initiateurs-club et participera à la ré-actualisation des moniteurs fédéraux , cette dernière devra être complétée par une journée spécifique .

- Pour les instructeurs fédéraux , la ré-actualisation sera effective par la prise en charge d'une animation lors de la journée des éducateurs et la fourniture d'un rapport d'activités .

- *Cas particulier : la qualification des 5 membres de la CNF , tant qu'ils sont membres de la CNF , est automatiquement renouvelées chaque année .*

- Il y aura un stage en Mars , de formation d'instructeurs fédéraux aux gîtes des Quatre -Vents .Tout moniteur intéressé peut tout de suite contacter Roland Bouat .

* Formation VTT :

Roland Bouat a été interrogé dans les couloirs de l'assemblée générale à Romorantin-Lanthenay , sur la mise en place de formation au pilotage VTT mais ce sont des demandes plutôt informelles . Parce que le VTT manque de visibilité des activités autour de l'engin VTT : randos , VI , gravel (chemins) , sentiers , raids , dénivelés , techniques ...

Y a-t-il des demandes par ailleurs , en particulier auprès des Codep ?

7 – CONVENTION AVEC LES CHASSEURS

Nicolas Dubois travaille sur les accords de la convention avec la fédération des chasseurs , en relation avec les élus régionaux Benoît Grosjean et Jean-Claude Hénault .

Une convention qui existe déjà en Haute Savoie , qui devrait être signée avec les six Codep de la région Centre-Val de Loire . Des cyclos loirétains ont posé pour une affiche « Sécurité » avec l'Office National de la Chasse .

8- TOUTES à TOULOUSE 2020

Le lancement a été officialisé à l'assemblée de Boulazac , le rendez-vous est fixé les 12 et 13 Septembre 2020 à la prairie des Filtres à Toulouse .

Une ambassadrice doit être nommée pour chaque Voyage Itinérant . Le secrétariat du Coreg enverra un mail aux présidents de Codep afin de recenser tous les VI de notre région Centre-Val de Loire .

Marie-Claude Petit est l'ambassadrice du VI organisé par le Coreg avec 125 filles inscrites .

Le trésorier a déjà versé 9064 € d'arrhes pour réserver 2 hébergements , d'autres sommes seront à régler début Janvier 2019 .

9 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DOSSIER DU TOUR DU COREG

Bienvenue à Sylvie DAHURON qui rejoint la commission Tourisme .

* Jean-Claude Perreira a tenu compte des quelques observations du comité directeur :

- Les hébergements sont regroupés sur une même fiche

- revu les circuits avec des hébergements intermédiaires (selon le cahier des charges) et des variantes en diagonale .

Le projet définitif sera présenté le 23 Février 2019 (prochaine réunion) où le nom de cette randonnée sera choisi parmi la liste envoyée à Jean-Claude Pereira par les membres du Codir . Suivra l'envoi à la fédération pour labellisation en randonnée permanente .

* La commission va dès à présent travailler sur l'organisation de la semaine régionale à Aubigny sur Nère (pour 2020) .

* Jean-Claude Pereira accompagné de Martine Baucher et Sylvie Dahuron , participeront à la Selles sur Cher le 19 Décembre à la réunion « Le Cher , Canal du Berry à vélo » , échanges entre la FFCT et les pêcheurs , afin d'exprimer nos besoins et montrer ce que l'on est capable d'apporter ,tel que la veille des infrastructures , que nous sommes présents pour être connus et reconnus .

Il faut demander la convention de « Villes et territoires cyclables » .Roland THEBAULT a représenté le Coreg au séminaire fédéral où ceux qui sont labellisés ont échangé leurs expériences . La responsable fédérale peut intervenir à la demande .

Une équipe de travail est formée autour de Roland (Benoît G. , Jean-Claude P. et Sylvie D.) sur ce thème « Villes et territoires cyclables » .

10 – CALENDRIER TRI-ANNUEL

Calendrier en pièce jointe .

11 – AG à BOULAZAC (24)

- Notre Coreg a brillé cette année à l'assemblée générale de Boulazac grâce à toutes ses récompenses , médailles d'or , Challenge de France , le prix Charles Antonin (qui devient « Pierre Roques ») et le succès des Chérubins à Saint Laurent Nouan (41) .

- La présentation de la semaine fédérale 2019 à Cognac (16) et de la semaine Jeunes à la Flèche (72) .

- Résultats des votes : 2975 clubs inscrits , 1142 clubs ayant voté soit 55,19 % de taux de participation .

Rapport moral : 92,74 % , Rapport d'activités : 94 % , Rapport financier : 91,89 % , Budget prévisionnel : 89,78 %

- 15 présidents de club ont entre 20 et 30 ans , deux d'entre eux se sont présentés .

- Il y a 10018 jeunes en école cyclo .

- L'Assemblée Générale en 2019 sera les 07 et 08 décembre à Angers (49) .

12 – QUESTIONS DIVERSES

* La commission Challenge devrait se pencher sur le changement de nom « Challenge du Centre-Val de Loire » , à la place « Challenge du Centre » .

* A la demande de nombreux cyclos Centre-Val de Loire , il convient d'étudier la possibilité de planifier le tour des six départements pour les Challenges sur deux années ? Et pourquoi ne pas en profiter pour mettre en place un Challenge régional VTT , sur deux années aussi , hors saison routière ?

* Le nouveau règlement «Concentration Jeffredo » est adopté à l'unanimité des votes (consultable sur le site) .

* Faut-il verser des arrhes pour confirmer l'hébergement à Graçay pour le Critérium des 18 et 19 Mai 2019 ? Gilbert M. prend en charge .

* Jean Pierre Chauveau , responsable de la commission Jeunes , désire organiser le « Concours National d'Éducation Routière » en 2020 . Trois communes sont à l'étude : St Amand Montrond , Vierzon ou Aubigny sur Nère . Il faut disposer de la salle de bonne heure , et d'une centaine de lits . Le dossier est en cours .

* Démissions au Codep 37 , Indre et Loire

Voici la lettre de Didier Demeulant , président du Codep 37 envoyée le 04 Décembre pour exposer la situation à tous les clubs :

« Mesdames , Messieurs les dirigeants de clubs ,

Le 23 novembre dernier, j'avais sollicité une réunion des présidents de clubs afin de discuter de l'avenir du comité pour les deux ans à venir voire pour le mandat suivant.

Un tiers des clubs avait pu venir et j'ai relaté à cette occasion un sérieux problème d'effectif au comité départemental. En effet après deux ans de fonctionnement, à la dernière Assemblée générale, le comité ne dépasse pas neuf membres alors qu'il dispose de 17 places. Cela est trop peu au regard des quelques 1250 licenciés regroupés en 32 clubs que compte notre département.

C'est en raison de ce constat préoccupant, que j'ai reçu lors de la réunion du comité de novembre (dont l'ordre du jour était entre autre la répartition des tâches), la démission de trois membres du bureau : Joseph Poirrier Secrétaire; Jean François Froger Trésorier, et André Floch Trésorier adjoint.

Les membres restant ne souhaitant pas occuper les tâches vacantes, je prends donc la décision de provoquer une assemblée générale extraordinaire le 11 février prochain à la maison des sports afin de réélire complètement le CoDep, conformément à nos statuts.

Nous pensions pouvoir mener cette assemblée générale extraordinaire le 07 février mais la salle adéquate n'est pas disponible. Ce sera donc le lundi 11 février à 20h30.

Il s'agira alors aux clubs de présenter pour le premier février des candidats (3 maximum par clubs) et de les élire le 11 février.

Les trois membres démissionnaires ont fait part de leur intention de se représenter sous condition de la candidature d'au moins 6 personnes supplémentaires. Cela ne me paraît pas insurmontable car des clubs aux effectifs importants ne sont actuellement ni représentés au comité, ni dans les commissions.

Cette élection concernera uniquement les membres du CoDep; Les senseurs aux comptes élus lors de la dernière Assemblée Générale conservent bien entendu leur fonction.

Je rappelle que le comité Départemental représente la fédération mais est surtout une instance composé de cyclotouristes issus de vos clubs.

La coordination du calendrier; les formations; les séjours; le tour d'Indre et Loire; les représentations, lors des manifestations et auprès des pouvoirs publiques; le développement du tourisme à bicyclette sont autant de tâches qui profitent aux clubs. Il nous paraît essentiel que ceux-ci puissent participer aux décisions du comité et à leurs mises en œuvres.

Pour le cas où nous aurions plus de candidats que nécessaire, nous encouragerons les candidats non élus à rejoindre une commission. Les projets ne manquent pas, il y aura une place pour eux.

Enfin je précise que je me représenterai au comité mais ne solliciterai pas a nouveau le poste de Président.

Bien entendu, jusqu'à cette assemblée générale extraordinaire les affaires courantes seront assurées et les commissions actuellement pourvues fonctionneront.

Comptant sur l'engagement des clubs à se trouver un ou des représentants candidats..

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Didier Demeulant

Président »

Suite aux démissions , il ne reste que 6 personnes au bureau , trois femmes et trois hommes .
Comme indiqué dans la lettre , les démissionnaires travaillent toujours aux affaires courantes et souhaitent se représenter .
On ne peut se priver de personnes dans un Codep .
Il y aura une démission globale avant l'AG Extraordinaire du 11 Février 2019 .

*Marque graphique sur les maillots : on ne peut pas faire le logo « ffvélo » en bleu , selon la charte graphique , seulement noir , gris ou bleu blanc rouge .

* Une réunion (9h30 à 16h30) est organisée au siège fédéral sur le thème de la formation pour le module « orientation GPS » et Véloenfrance avec la participation d'un représentant de la Sté TWONAV dans le cadre du partenariat avec la FFCT , le mardi 15 Janvier 2019 .

Ordre du jour :

° Tour de table : - Utilisation des GPS Twonav
- Utilisation du logiciel Land

° Échanges : - Besoins en formation
- Besoins en matériel , logiciel

° Véloenfrance

° Questions diverses

Il y a une place pour un éducateur du Coreg , impliqué dans les stages de formation .

Si quelqu'un est intéressé , merci de le faire savoir rapidement à Roland Bouat .

Si le Coreg participe à cette réunion , outre les bénéfices des informations , il permettra aux stages dans le Coreg Centre-Val de Loire de pouvoir bénéficier de prêt de lot de GPS pour les formations , ainsi que d'autres avantages tels que des tarifs préférentiels .

* Nous avons un problème , Valentin Vincent , instructeur stagiaire ne répond plus à rien .

* Santé / Sécurité : Benoît Grosjean est très déçu , la moitié des délégués départementaux ne répondent pas aux sollicitations de celui-ci .

* Suite à la réunion du Comité Régional du Tourisme où René Daudin s'est rendu , celui-ci propose d'intégrer aux Challenge du Centre 2019 les « 500 ans de la Renaissance » . Contacter les organisateurs des Challenges 2019 afin de se rapprocher des offices de tourisme qui doivent avoir des actions à nous proposer .

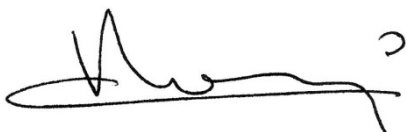
Prise en charge par Jean-Claude Hénault .

La prochaine réunion aura lieu le 23 Février 2019 à Nouan le Fuzelier .

La séance est levée à 18h30 .

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous .

le président, Claude Rouzier



La secrétaire, Stéphanie Barnault

